



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 2, numéro 3 – Octobre 2009

L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités soit à la séance extraordinaire du Conseil du 7 octobre 2009, qui s'est tenue à l'école des métiers de l'aérospatiale de Montréal, au 5300, rue Chauveau, soit à la séance ordinaire du 21 octobre 2009, qui s'est tenue au centre administratif.

- **Présentation de la plateforme pédagogique de la Fédération autonome de l'enseignement**

À la suite de l'invitation lancée en juin par le Conseil des commissaires à l'Alliance des professeures et des professeurs de Montréal (APPM), dans le cadre de la semaine de promotion de l'école publique, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), à laquelle appartient l'APPM, a présenté une plateforme pédagogique qu'elle souhaite être une solution de rechange crédible à la réforme scolaire implantée il y a dix ans par le ministère de l'Éducation.

La plateforme exposée, qui porte sur tous les secteurs d'enseignement (du préscolaire à la formation des maîtres, en passant par la formation professionnelle et l'enseignement aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage), est le fruit d'une vaste consultation effectuée directement auprès du personnel enseignant par la FAE. Selon cette dernière, elle ne vise pas un retour à la situation qui existait avant la réforme, mais plutôt une rupture avec celle-ci, une nouvelle proposition pour répondre aux attentes soulevées pendant les états généraux sur l'éducation au milieu des années 1990.

Par le modèle qu'elle propose, la FAE souhaite rétablir la primauté des connaissances, les savoirs, en reconnaissant également, toutefois, l'importance de la qualification, le savoir-faire, et de la socialisation, le savoir-être. Elle désire que le rôle du personnel enseignant ne se limite pas à l'accompagnement, mais qu'il repose plutôt sur la transmission des connaissances, transmission facilitée par une plus grande autonomie professionnelle. Elle croit que si moins de temps est consacré à l'évaluation des diverses compétences, plus de temps le sera à l'enseignement.

Le Conseil des commissaires a salué l'esprit d'ouverture et le désir de dialogue qui ressortent de la démarche de la FAE. Il a par ailleurs annoncé la tenue, à l'automne, d'une table conjointe (CSDM-APPM) de réflexion sur les questions touchant l'évaluation.

- **Voyage enrichissant à Saint-Malo**

Du 24 juin au 1^{er} juillet derniers, sept élèves de quatrième année du secondaire (provenant des écoles Marguerite-De Lajemmerais, Louis-Riel, Sophie-Barrat et Louis-Joseph-Papineau) ont eu la chance d'effectuer un séjour en France. Ces élèves avaient été sélectionnés à la suite d'un concours lancé dans le cadre de la semaine du domaine d'apprentissage de l'Univers social.

Outre deux professeurs et une conseillère pédagogique, deux élèves du programme Vente de voyages de l'école des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (EMICA) accompagnaient les jeunes. Pour ces élèves du secteur de la formation professionnelle, qui ont agi comme guides pendant tout le séjour, le voyage a été très enrichissant, tant par l'expérience acquise que par l'observation du travail des excellents guides français qui ont accueilli le groupe.

Un des buts du voyage était la création, par les jeunes, de matériel pédagogique pour les enseignants du domaine de l'Univers social. Les élèves ont reçu une courte formation en montage vidéo, puis, pendant leur séjour, ils ont parcouru un itinéraire en lien avec les notions apprises dans leur cours d'histoire. Le soir, en équipe, ils ont travaillé dur pour consigner dans une présentation PowerPoint ou dans des capsules vidéo les images captées et l'information apprise.

L'ensemble des participants, qui ont remercié le Conseil des commissaires pour son soutien au projet, s'entendent pour dire que ce voyage a été un succès, tant pour ce qu'il leur a apporté individuellement que pour le matériel produit qui peut maintenant être consulté dans le portail de la CSDM.

- **Don d'un voilier décoratif fait de vieilles pancartes de campagnes électorales**

Marc Vanier Vincent, professeur d'arts plastiques à l'école FACE, a offert au Conseil des commissaires un voilier, La Dame d'Afrique, fabriqué à partir de vieilles pancartes de campagnes électorales et de sacs d'épicerie en papier. Ce voilier fait partie des quarante-cinq qui ont été construits au cours des trois dernières années dans le cadre du programme *Toutes voiles dehors*.

Le programme, mis sur pied par M. Vanier Vincent, est né de la passion de ce dernier pour les grands voiliers ainsi que de son souci de favoriser le travail d'art chez les jeunes, de reconnaître la fragilité de l'environnement par l'utilisation de matériaux recyclés et de sensibiliser les élèves au sens de l'entraide et du partage. Ainsi, M. Vanier Vincent construit avec ses élèves de nombreux voiliers qu'ils font ensuite voguer dans un endroit public (lac des Castors du mont Royal) au cours d'une activité de collecte de fonds pour des organismes à l'échelle locale (la fondation FACE), montréalaise (la Maisonnette des parents) et internationale (OXFAM Québec).

Des bateaux ont également été offerts à la Ville de Québec, à l'occasion du 400^e anniversaire de celle-ci, ainsi qu'à l'Assemblée nationale, pour remercier cette dernière de l'appui accordé au programme.

Le Conseil des commissaires a remercié et félicité M. Vanier Vincent pour ce superbe travail.

- **Projet de coopérative d'habitations dans Hochelaga-Maisonneuve**

Le Conseil des commissaires a entendu divers groupes venus s'exprimer sur le projet de vente d'un terrain de la CSDM situé près des écoles Notre-Dame-de-l'Assomption et Le Vitrail dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve à un groupe désireux de construire une coopérative d'habitations. Ce projet, qui a vu le jour il y a plusieurs années déjà, interpelle tant les résidents et les groupes communautaires du quartier que les conseils d'établissement concernés.

Le Conseil a tenu à rappeler les règles régissant la vente de biens appartenant à la commission scolaire. De plus, le Conseil a annoncé que, en vue de prendre une décision centrée sur le bien commun, dans le respect des valeurs de justice sociale et le souci de la réussite des élèves, il organiserait des consultations auprès des parents de chacune des écoles touchées, d'une part, et de l'ensemble de la population du quartier, d'autre part.

- **Soutien financier au Centre pour l'exercice de la citoyenneté**

Le Conseil des commissaires a autorisé le versement d'une somme de 15 100 \$ au Centre pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC) pour deux projets destinés aux élèves et au personnel enseignant de la CSDM, soit *Je cultive ma citoyenneté* et *Prends ta place*.

Le CDEC est un organisme à but non lucratif ayant comme mission de favoriser une plus grande participation des citoyens dans le développement de la société québécoise. Les deux projets proposés contribuent à la formation des enseignants et au développement de compétences citoyennes chez les élèves, notamment à la préparation des élèves participant aux conseils d'élèves en vue d'amener ceux-ci à bien jouer leur rôle politique.

- **Implantation d'un centre de pédiatrie sociale en cohabitation avec l'école Champlain**

Récemment, des recherches afin de trouver des projets visant à mieux servir la population scolaire du quartier du Centre-Sud ont fait ressortir la pertinence de l'implantation d'un centre de pédiatrie sociale pour répondre à divers besoins de ce quartier. Une étude approfondie a ensuite permis d'envisager une cohabitation d'un pareil centre avec l'école Champlain.

La mission de ce centre concerne les enfants de 0 à 14 ans et s'imbrique parfaitement dans le plan Réussir. Elle consiste à favoriser, d'une part, le développement global des enfants de 0 à 14 ans et, d'autre part, la stimulation précoce des enfants de 0 à 5 ans. Elle vise également à fournir des services d'évaluation, d'orientation, de prévention, de traitement et de suivi pour les enfants présentant des difficultés.

Le Conseil des commissaires, persuadé que ces services permettront d'apporter de l'aide aux élèves actuels et futurs de la CSDM, a donné son accord à l'attribution des sommes nécessaires à l'aménagement des locaux pour répondre aux besoins spécifiques du centre ainsi que pour maintenir la sécurité pendant et après la réalisation du projet.

- **Participation au financement de projets d'embellissement de cours d'école**

Pour une cinquième année consécutive, les écoles primaires et secondaires peuvent présenter un projet d'embellissement de leur cour d'école et profiter d'une mesure du gouvernement du Québec sur le partage des frais pour ce type de projets. Depuis l'année scolaire 2005-2006, ce sont 5,5 M\$ qui ont été investis dans l'embellissement des cours d'école de la CSDM par différentes sources (gouvernement du Québec, CSDM, milieux).

Pour l'année 2009-2010, le Conseil des commissaires a autorisé la division de la somme de 250 000 \$ par le nombre de projets d'embellissement présentés, soit quatorze projets. La somme attribuée à chaque projet ne peut pas dépasser 30 % du coût total de celui-ci ou 18 350 \$.

- **Adoption de la politique locale de gestion des cadres de la CSDM**

À la demande des associations de cadres de la CSDM, un processus de mise à jour de la Politique locale de gestion des cadres de la CSDM, qui avait été adoptée en juin 2002 puis modifiée en février 2003, a été entrepris au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Après plusieurs réunions de travail avec les trois associations de cadres de la CSDM, un nouveau projet de politique a été élaboré, puis soumis à la consultation des membres des trois associations. Le Conseil des commissaires a finalement adopté la version élaborée à la suite de commentaires faits pendant cette consultation.

- **Fin de mandat des commissaires-parents**

La séance du 21 octobre marquant la fin du mandat annuel des commissaires-parents, soit Mmes Marie-Claude Gagné (ordre d'enseignement primaire) et Manon Ricard (ordre d'enseignement secondaire), le Conseil des commissaires a souligné l'engagement et la contribution de celles-ci au cours de la dernière année, ainsi que l'esprit d'innovation dont elles ont fait preuve.

Nominations entérinées à la séance ordinaire du 21 octobre 2009

- **Rhéal Lauzon** a été nommé directeur adjoint à l'école secondaire **Lucien-Pagé**. Il est entré en fonction le 22 octobre 2009.

- **Gérald Guérin** a été nommé directeur à **l'École des métiers du meuble de Montréal**. Il est entré en fonction le 8 octobre 2009.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires, vous pouvez nous écrire à secg@csgdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications